

OFFRE D'EMPLOI

Agent recenseur H/F

La commune de Louisfert (44110) recrute 2 agents recenseurs dans le cadre du recensement de sa population menée en collaboration avec l'INSEE.

Les opérations de recensement se dérouleront du 15 janvier au 14 février 2026.

Durant la première quinzaine de janvier, l'agent recenseur bénéficie de deux demi-journées de formation obligatoire rémunérées, assurées par le superviseur de l'INSEE, et effectue une tournée de reconnaissance.

Entre les deux sessions : récupération des adresses par repérage et distribution de la lettre d'information.

Du 15 janvier au 14 février 2026, l'agent recenseur dépose et collecte les questionnaires dans les logements qui lui sont attribués.

Il incite les habitants à répondre par internet et relance ceux qui n'ont pas pu être joints ou n'ont pas répondu.

Il rencontre chaque semaine le coordinateur du recensement en mairie pour le suivi de l'avancement de la collecte et signale les difficultés rencontrées.

Profil recherché

- Etre libre de tout engagement pendant la période du recensement
- Organisation et méthode : être en capacité de s'organiser et d'organiser de façon optimale les tournées (travail en soirée jusqu'à 20 h et le samedi en journée)
- Neutralité, discrétion et confidentialité absolues
- Capacités relationnelles (contact avec la population)
- Bonne présentation
- Permis B et véhicule indispensable
- Dynamisme et motivation
- Expérience similaire appréciée

Rémunération

La base de la rémunération des agents recenseurs s'effectuera en fonction du temps de formation, du nombre de logements recensés et du nombre de bulletins individuels collectés ainsi qu'un forfait kilométrique.

Poste à pourvoir le 05 janvier 2026.

Envoyer CV et lettre de motivation <u>avant le 20 novembre 2025</u> à Monsieur le Maire de Louisfert -1 bis rue de l'Espérance -44110 LOUISFERT ou par courriel à <u>commune.louisfert@wanadoo.fr</u>